DLP 10-4-63 06305

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

**ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG** (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG*
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

**ABONNEMENT ANNUEL**
**12 NF**

4 Avril 1963

Bulletin n° 31 du mois d'AVRIL 1963.

## ARBRES FRUITIERS A NOYAUX.

/Information/

### CLOQUE DU PECHER

Cette maladie du pêcher peut être très grave au cours des printemps humides.

Les feuilles atteintes se boursouflent, deviennent jaunes et rougeâtres. Elles sont "cloquées" et tombent prématurément. Les arbres ainsi défeuillés ne donnent aucune récolte.

L'extrémité des rameaux est quelquefois attaquée par le champignon. On observe alors un épaississement et une modification de la couleur qui rappelle celle des feuilles altérées.

C'est à cette période de l'année que le champignon responsable de la Cloque reprend son activité et va contaminer les jeunes bourgeons. Une protection efficace contre cette maladie peut être obtenue en pulvérisant un fongicide au début de la phase d'éclatement des bourgeons.

Choisir l'un des produits mentionnés sur la liste adressée à chaque abonné. Sur les arbres très contaminés, il est préférable d'utiliser un produit cuprique avant le départ de la végétation et de faire suivre ce traitement par une pulvérisation soit de CAPTANE, de ZIRAME, de FERBAME ou de THIRAME pendant la phase d'éclatement des bourgeons.

### MONILIA et CORYNEUM

Le Monilia se traduit par le dessèchement des bouquets floraux, notamment sur Cerisiers, Pêchers et Pruniers. Le feuillage et les fruits de ces arbres peuvent également souffrir de Coryneum ou Maladie criblée. Le traitement cuprique contre la Cloque est également valable contre ces maladies. On utilisera un organique de synthèse avant le départ de la végétation.

.../...

124

## VIGNE

### ACARIOSE

Cette affection s'est développée assez dangereusement l'année dernière, notamment dans certains secteurs.

Elle est dûe à l'activité d'acariens microscopiques de la famille des Phytoptes, qui attaquent les organes jeunes et tendres de la vigne. Les jeunes plantations sont les plus sensibles.

Un traitement de pré-débourrement permet d'atteindre ces parasites qui hivernent sur les souches et aussi sur les écailles des bourgeons. On peut opérer en pulvérisation en utilisant :

- soit un polysulfure de calcium (bouillie sulfocalcique) ou de baryum à la dose préconisée par le fabricant;

- soit un soufre micronisé mouillable à la dose de 2 %.

- soit un Oléoparathion, Oléomalathion ou un Oléodiazinon à la dose indiquée par le fabricant.

Ces produits ont une certaine efficacité contre l'Erinose.

### ARAIGNEES ROUGES (Metatetranychus Ulmi)

Dans les secteurs contaminés, les pontes sont observées en abondance (notamment dans les parcelles qui n'ont pas reçu de traitement acaricide au cours de l'été - notre note d'information du 2 août 1962.). Un traitement spécifique devra être opéré après le départ de la végétation lorsque les pousses auront 2 à 3 feuilles étalées.

Les traitements effectués pendant le repos de la végétation en vue de la destruction des oeufs d'hiver d'Araignées rouges, sont généralement insuffisants.

## HOUBLON.

### MESURES CULTURALES DESTINEES A LIMITER L'EXTENSION DU MILDIOU ET DE LA MOSAIQUE CHLOROTIQUE ( maladie à virus).

Comme les années précédentes, nous rappelons aux planteurs quelques principes essentiels dont l'observation permettra de limiter, dans une certaine mesure, le développement du Mildiou et de la Mosaïque chlorotique.

- Lors de l'ébroussage, procéder à l'élimination systématique des pousses malades dites "pousses spiciformes". Ces pousses sont en effet porteuses de germes reproducteurs qui sont à l'origine des premières contaminations. On aura soin de détruire ces organes par incinération.

- Poursuivre la destruction des "houblons sauvages" foyers permanents de la maladie et cause de fécondations indésirables.

.../...

- Soigner les cultures par des opérations d'entretien suivies et une fumure équilibrée ( sans excès d'azote ).
- Veiller à ne pas multiplier des plantes ayant manifesté des symptômes de maladies de dégénérescence (Mosaïque chlorotique) en cours de végétation.
- Dans le cas de création de nouvelles houblonnières, prélever de préférence les boutures dans les parcelles qui ont été reconnues saines (indemnes de virus).
- Dans les plantations reconnues atteintes par la Mosaïque chlorotique, on procédera à l'élimination des pieds malades et des plants situés au voisinage immédiat de ceux-ci. Il est conseillé de prévoir en cours de végétation l'application soignée des traitements aphicides dans toutes les parcelles de façon à limiter la dissémination du virus par les insectes vecteurs (Pucerons).

## CULTURES LEGUMIERES.

### MOUCHE DE L'OIGNON - MOUCHE DE LA CAROTTE

La désinfection des sols, exécutée au moins trois semaines avant le semis ou la plantation, avec un produit à base d'ALDRINE ou d'HEPTACHLORE à la dose de 30 grammes de matière active à l'are, est efficace contre ces deux ravageurs.

Cette désinfection peut être complétée par le traitement des semences en utilisant l'un des produits suivants en enrobage à sec :

| | | par Kg. de semence. |
|---|---|---|
| Contre la MOUCHE de la CAROTTE : | | |
| | ALDRINE : | 60 gr. |
| | LINDANE : | 40 gr. |
| Contre la MOUCHE de l'OIGNON : | | |
| | ALDRINE : | 50 gr. |
| | HEPTACHLORE : | 50 gr. |

La difficulté réside parfois dans le manque d'adhérence du produit aux graines. Il est donc conseillé d'ajouter un adhésif tel que l'huile de paraffine ou l'huile de table à raison de 2 cm3 par kilo de graines.

Le produit sera mélangé aux semences par agitation à l'intérieur d'une baratte ou plus simplement, pour de faibles quantités, dans une boîte contenant le mélange.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de Strasbourg/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

125